Aux JO 2024, un dernier tour de piste pour les chevaux du pentathlon (https://nouvelles.univ-rennes2.fr/article/aux-jo-2024-dernier-tour-piste-pour-chevaux-pentathlon)



Image de viarprodesign sur Freepik (https://fr.freepik.com/photos-gratuite/sport-equestre-jeune-fille-monte-cheval-championnat_28993701.htm#fromView=search&page=1&position=11&uuid=25fae534-47ff-475c-af8d-e0ede78d1f00)

L'incident de Tokyo

L'épreuve d'équitation du pentathlon moderne consiste en un parcours de 10 obstacles sur une longueur de 350 à 400 mètres à réaliser le plus vite possible. Grande inconnue pour le candidat : le cheval sur lequel il concourt est tiré au sort. Il apprend son nom et le découvre durant 20 minutes avant le départ. On lui indique le nombre d'usages toléré de la cravache (notons qu'on parle d'usage et non de coup, ce qui laisse penser qu'il ne s'agit pas *a priori* de frapper). Le bien-être du cheval est réputé être la priorité absolue (https://www.uipmworld.org/sites/default/files/uipm_competition_rules_and_regulations_feb172023.pdf).

À partir des Jeux de 2028, le cheval serait remplacé, si cette option est confirmée, par l'obstacle (https://www.uipmworld.org/obstacle). Selon les organisateurs, cette décision est débattue depuis un certain temps. Mais il est difficile de croire que les événements des Jeux 2020 de Tokyo (ayant eu lieu en 2021) n'ont pas accéléré ce processus.

En effet, cette édition a été le théâtre d'un événement qui n'a pas plu aux spectateurs : bien placée pour remporter l'or, la candidate allemande, Annika Schleu, éprouve les pires difficultés durant l'épreuve de saut d'obstacles. La cavalière, ne parvenant pas à créer les conditions de communication avec le cheval qu'elle vient de découvrir, multiplie les erreurs et les coups de cravache. Elle finit en larmes et voit s'envoler l'or olympique.

En rentrant au vestiaire, son entraîneuse frappe brutalement la croupe du cheval et se fait exclure *manu militari* (https://www.eurosport.fr/pentathlon-moderne/tokyo-2020/2021/jeux-olympiques-pentathlon-tire-au-sort-ce-cheval-refuse-tous-les-obstacles-et-fait-perdre-lor-a-annika-schleu_vid1523352/video.shtml).

Il s'agit là d'une problématique directement liée aux qualités des relations anthropo-équines ; cette procédure devrait *a priori* montrer les qualités de cavalier capable de s'adapter à un cheval inconnu, ses capacités à nouer une relation de qualité. Cet exemple est particulièrement délétère quant aux représentations du public au sujet des pratiques équestres, montrant un comportement pourtant peu représentatif des relations humain-cheval.

Se faire comprendre du cheval

En tant que spécialiste des relations anthropo-équines (humains-chevaux), j'ai pu étudier comment ces relations se sont construites et ont évolué jusqu'à nos jours au sein du processus de civilisation (https://www.scienceshumaines.com/la-civilisation-des-moeurs_fr_13011.html), pour reprendre l'expression du sociologue Norbert Elias. Cette étude m'a permis de découvrir la richesse des pratiques équestres tout comme leur diversité au fil des siècles, en Europe notamment (https://www.researchgate.net/publication/325057799_Devenir_cavalier_un_apprentissage_par_corps_Essai_de_socio-anthropo-zoologie_des_pratiques_et_techniques_equestres).

C'est en montant à cheval que j'ai pu constater que mes techniques (acquises grâce aux arts martiaux) me permettaient d'éviter la chute et que j'ai engagé ma réflexion initiale, alors que j'étais devenu « propriétaire » de chevaux.

L'enquête a permis de comprendre que les représentations individuelles sont capitales dans l'apprentissage et le rapport aux chevaux. Le moniteur, en fonction de ses savoirs (livresques ou scientifiques), joue un rôle central dans l'apprentissage et conditionne *in fine* le rapport au cheval. Monter à cheval, être avec, dessus ou à côté, est une expérience corporelle singulière pour un bipède. Cette relation anthropo-zoologique, est entendue comme une langue des signes, une communication non verbale aussi, inventée par l'humain pour communiquer et se faire comprendre du cheval (https://www.editions-harmattan.fr/livre-dans_la_peau_d_un_cavalier_un_acteur_communicationnel_par_excellence_patrice_regnier-9782343089430-50362.html).

Elle est constituée de communications qui passent par des postures et des gestes qui dépendent pour beaucoup de l'état d'esprit de l'humain (dominant, collaborant…), mais aussi du cheval (dominant, collaborant…). Il n'y a donc pas qu'une manière d'être en relation avec les chevaux. Dans mon parcours de cavalier et ma relation suivie avec mes chevaux durant 18 ans, je n'ai jamais frappé mes chevaux et toujours recherché un accord plutôt qu'une contrainte.

L'événement de Tokyo montre un comportement inacceptable de la part de la sportive ou de sa coach. Ses conséquences semblent cependant aller au-delà du simple incident pour embrasser une rhétorique qui dépasse les JO. La réponse la plus logique aurait été (1) de rappeler publiquement les règles de l'activité et ses attendus (2) en cas de faiblesse, de communiquer sur un repositionnement des règles pour le bien-être animal.

On pourrait aussi imaginer qu'on se questionne sur l'intérêt du cheval : certains chevaux semblent avoir une appétence pour ce type d'activités et de compétition. Pas tous, car ils ont leurs préférences, comme les humains, au sens où nous sommes tous des animaux socialisés, capables d'exprimer goûts et dégoûts (https://journals.openedition.org/lectures/64313).

Des représentations anthropocentriques

Les positionnements théoriques (des pratiquants d'équitation aux antispécistes, bref dans tous les champs concernés) ont une fâcheuse tendance à passer de l'anthropomorphisme à l'anthropocentrisme (https://theconversation.com/anthropocentrisme-anthropomorphisme-specisme-gare-aux-confusions-219881) pour défendre des positions principalement humaines où l'animal concerné passe souvent au second plan.

L'anthropomorphisme consiste à attribuer des formes ou des caractères humains à d'autres êtres (dieux, animaux, plantes…). L'anthropocentrisme désigne la préférence donnée à l'humain dans un monde qu'il serait libre d'exploiter à sa guise (https://theconversation.com/anthropocentrisme-anthropomorphisme-specisme-gare-aux-confusions-219881).

Ainsi, Hélène Roche a proposé récemment un texte sur notre tendance à attribuer aux chevaux des pensées humaines (https://classiques-garnier.com/export/html/alkemie-2023-2-revue-semestrielle-de-litterature-et-philosophie-n-32-l-animal-interroger-l-anthropocentrisme-des-termes-equestres.html). Elle évoque les problématiques anthropocentriques qui consistent à penser les chevaux en termes de vices humains. Par exemple, dire qu'un cheval a du « vice » ou présente de la « détresse », ou parler de cheval « retors » invite à penser les chevaux en termes de vices humains (les mots que nous employons n'ont donc rien d'innocent, par exemple favoriser « cravache » à « badine »).

Les chevaux agissent selon la situation et leur tempérament, ils sont socialisés, tout comme nous (https://books.openedition.org/psorbonne/89320), comme nous l'avons dit plus haut. Ils ont pris des habitudes qui leur conviennent *a priori* et que nous, nous pouvons juger retorses selon nos représentations humaines.

La bonne question ne concerne pas l'usage de la « cravache », mais l'usage qu'en fait celui ou celle qui se trouve au bout. En fonction de son orientation éthique, on peut considérer que tout comportement humain vis-à-vis des chevaux, toute relation humain-cheval est négative pour le cheval. Mais ce ne sont que des positions éthiques humaines… qui ne prennent pas en compte l'histoire que peuvent vivre les humains avec les chevaux, comme on l'a pourtant fait avec d'autres animaux (https://www.radiofrance.fr/franceculture/temple-grandin-l-interprete-des-animaux-3661628).

Quant aux violences en compétition, elles sont de moins en moins nombreuses, mais elles sont plus saillantes, puisque nous les tolérons moins et que les médias contribuent à les mettre en exergue.

L'enquête de Fanny Le Mancq montre par ailleurs que l'évolution vers le haut niveau change les relations humains-cheval en se focalisant sur une logique plus « utilitaire » du cheval-instrument (https://www.cairn.info/revue-societes-contemporaines-2007-2-page-127.htm).

Doit-on remettre en cause l'ensemble de la relation humain-cheval ?

Les pratiques mettant en jeu des relations humains-animaux (https://theconversation.com/bien-etre-animal-environnement-main-doeuvre-la-filiere-cheval-francaise-face-a-de-multiples-defis-219722) sont devenues, par le prisme du bien-être animal, le lieu de toutes les suspicions. Certaines catégories de défenseurs y voient l'expression d'une domination humaine systématique. L'étude de ces pratiques montre que, loin d'être la seule manière d'envisager la relation humain-cheval, le prisme de la domination de l'animal par l'humain reste effectivement majoritaire.

Une faction, peu nombreuse mais très active, de personnes engagées disent ou montrent leur colère (https://www.lefigaro.fr/bordeaux/c-est-dangereux-et-deplorable-pour-la-competition-deux-vegans-perturbent-le-jumping-de-bordeaux-20230206). A ce stade, c'est la totalité des pratiques équestres aux Jeux qui est remise en cause (https://www.leslignesbougent.org/petitions/n-a-3440/). Pourtant, l'existence de relations davantage liées à la collaboration et au partenariat existent.

La compétition de très haut niveau suppose un investissement personnel très fort qui peut impliquer une violence *a minima* symbolique pour les personnes impliquées. Les sports équestres ne font pas exception, mais il se trouve qu'ils impliquent une autre espèce que la nôtre. L'adaptation des règlements aux attentes du public nécessite des ajustements rapides. La question serait ainsi moins de savoir si nous devons apprendre à vivre autrement avec les animaux (https://theconversation.com/peut-on-apprendre-a-vivre-autrement-avec-les-animaux-213574) que de montrer en réalité que les relations humains-chevaux ne sont pas nécessairement des dominations. Ce sont les garde-fous que nous mettons en place dans les événements compétitifs et les points de règlement qui doivent garantir la participation des animaux autres qu'humains dans des conditions sereines.

Peut-être faudrait-il communiquer sur ce qui est effectivement fait pour garantir le bien-être des chevaux participant aux JO ainsi que dans toutes les interactions humains-chevaux. Nous pourrions imaginer que la badine ne serve plus à frapper un cheval mais à l'accompagner dans l'effort physique, par le tapotage de l'encolure, par exemple, ce que j'ai pu expérimenter avec ma jument. Enfin et surtout, que tout comportement délétère à l'encontre du cheval soit sanctionné lourdement, car la représentation de ce que sont les activités équestres sont de la responsabilité de chaque cavalière et cavalier.

Cet article est republié à partir de The Conversation (https://theconversation.com) sous licence Creative Commons. Lire l'article original (https://theconversation.com/aux-jo-2024-un-dernier-tour-de-piste-pour-les-chevaux-du-pentathlon-222451).